

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20211122-019

du 22 novembre 2021

n°019

page 1/2

EXTRAIT :

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

Nombre de membres en exercice : 81

Présents (58) : JM. AURIAULT, A. PICHON, F.LE MEUR (suppléante de J. ROY), B. BIET, B.HENEAU, F. BONNARD, D. CATHELIN, O. LANDREAU, J-P.MAISY (suppléant de L. ROY), J-P. ABELIN, M. LAVRARD, E. AZIHARI, T. BAUDIN, J. MARECOT, J. MELQUIOND, F. BRAUD, M. FRESNEAU, C. FARINEAU, B. ROUSSENQUE, M. DROIN, A-F. BOURAT, H. PREHER, A. MESSAOUDENE, S. GUEGUEN, P. CANTINOLLE, F. MERY, Y. TROUSSELLE, P. BARAUDON, P. BAZIN, D. SIMON, H. MATTARD, M. FAVREAU, N. MARQUES-NAULEAU, B. de COURREGES, Y. TARTARIN, A.GEORGES (suppléant de P. GUÉNAIRE), H. COLIN, I. RABUSSIER, J.SABOURIN (suppléant de B. FONTAINE), S. MIGEON, T. TRIPHOSE, F. SOURIAU, C. MICHAUD, C.PIAULET, V. LEAU, F. REBY, E. BAILLY, A. BRAGUIER, JP. CONTE, L. JUGE, G. PEROCHON, M. CHAINEAU, C. PEPIN, D. CHAINE, P. POUPIN, P. FOUCTEAU, P. BERNARD, J. BOISSON

Pouvoirs (8) : G. PRINCET donne pouvoir à E.AZIHARI
E. PHILIPPONNEAU donne pouvoir à E.AZIHARI
S. RAYNAUD donne pouvoir à A-F. BOURAT
L. RABUSSIER donne pouvoir à A-F. BOURAT
Y. ERGUL donne pouvoir à J-P. ABELIN
J-M. MEUNIER donne pouvoir à J-P. ABELIN
C. CIBERT donne pouvoir à T.BAUDIN
P. AZILE donne pouvoir à T.BAUDIN

Excusés (15) : M. GODET, M. LATUS, P. ROCHER, V. DESIRE, L. DUFFAULT, S. CHAPUT, F. SCHMITT, G. WIBAUX, P. BARBOT, T. PRIEUR, P. LECLERC, F. PIERRON, F. MERCHADOU, P. BIGOT, A. NOEL

Nom du secrétaire de séance : Antoine BRAGUIER

RAPPORTEUR : Monsieur Hindeley MATTARD

OBJET : Extension du dispositif Transport à la demande (TAD) sur le territoire de l'agglomération

Le Transport à la Demande, aussi appelé TAD, offre une nouvelle solution de mobilité, la plus adaptée par des déplacements ponctuels ou de proximité. Ce service sur réservation complète l'offre de transport du réseau urbain de l'agglomération.

Le TAD est un service ouvert à tous et permet de rejoindre les services de proximité (médecins, supermarchés etc) les gares et les arrêts de car du réseau de transports urbains.

Offres de service : Le TAD sera composé de 4 services. (voir document joint)

Transport à la Demande	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Titre Aller / Retour	4,55 €	0,45 €	5,00 €
Carnet de 10 tickets	13,64 €	1,36 €	15,00 €
Moins de 5 ans		Gratuit	

Ce service sera possible les mardis et jeudis mais ne fonctionnera pas les jours fériés.

Afin de réserver ce transport, il suffira d'appeler le service la veille du départ avant 15h00.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du conseil communautaire

ACTE N° CC-20211122-019

du 22 novembre 2021

n°019

page 2/2

VU les articles L 2333-64 à L 2333-73 et D 2333-83 à D 2333-104 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais notamment l'article 3 alinéa I. 2-3, relatif à l'organisation des transports urbains,

VU la délibération n°6 du bureau communautaire du 3 décembre 2018 relatif au transfert de la compétence transports : adoption du règlement des transports scolaires et des tarifs des transports non urbains et à la demande,

VU la délibération n°8 du conseil communautaire du 8 juillet 2019 relative aux activités transports scolaires, transport à la demande et navette de la Roche Posay - Assujettissement à la TVA,

Le conseil communautaire, ayant délibéré, décide :

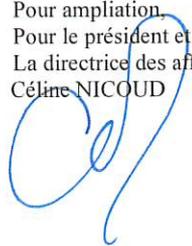
- d'approuver l'offre de services de transport à la demande desservant les circuits indiqués en annexe de la présente,
- d'approuver les tarifs tels que mentionnés ci-après :

Transport à la Demande	H.T.	T.V.A.	T.T.C.
Titre Aller / Retour	4,55 €	0,45 €	5,00 €
Carnet de 10 tickets	13,64 €	1,36 €	15,00 €
Moins de 5 ans	Gratuit		

- d'autoriser le président ou son représentant à signer toutes pièces afférentes à ce dossier.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La directrice des affaires institutionnelles et juridiques
Céline NICOUD



Offres de services - TAD Transport À la

Envoyé en préfecture le 23/11/2021

Reçu en préfecture le 23/11/2021

Affiché le

SLO

ID : 086-248600413-20211122-CC_20211122_019-DE

Circuit 1				
Communes desservies	Jours	Destination		Horaires
Angles sur l'Anglin	Mardi matin	La Roche Posay	Arrivée	9h30
Chenevelles			Départ	11h30
Coussay les Bois				12h00
Leigné les Bois				
Lésigny sur Creuse	Jeudi	Châtelleraut	Arrivée	9h30
Mairé				14h00
Pleumartin			Départ	11h30
Vicq sur Gartempe				12h00
				17h00

Circuit 2				
Communes desservies	Jours	Destination		Horaires
Ports de Piles	Mardi matin	Dangé Saint Romain	Arrivée	9h30
Les Ormes		Ingrandes	Départ	11h30
Buxeuil				12h00
Saint Rémy				
Leugny	Jeudi	Châtelleraut	Arrivée	9h30
Oyré				14h00
Vaux sur Vienne			Départ	11h30
Vellèches				12h00

Circuit 3				
Communes desservies	Jours	Destination		Horaires
Usseau	Mardi matin	Saint Gervais	Arrivée	9h30
Mondion			Départ	11h30
Leigné sur Usseau				12h00
Saint Christophe				
Sérigny	Jeudi	Châtelleraut	Arrivée	9h30
Orches				14h00
Sossay			Départ	11h30
				12h00
				17h00

Circuit 4				
Communes desservies	Jours	Destination		Horaires
Savigny sous Faye	Mardi matin	Saint Gervais	Arrivée	9h30
Doussay			Départ	11h30
Cernay				12h00
Ouzilly				
Saint Genest d'Ambière	Jeudi	Lencloître	Arrivée	9h30
Scorbé Clairvaux				14h00
			Départ	11h30
				12h00
				17h00

